



LE CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE : VENDREDI 20 MARS 2026 A 19 H 00

Salle du Conseil _ Hôtel de Ville

Diffusé en direct sur ville-caluire.fr

ORDRE DU JOUR

N° RAPPORTS	LIBELLES
2026_001	- Élection du Maire
2026_002	- Détermination du nombre d'adjoints au maire
2026_003	- Élection des Adjoints
2026_004	- Charte de l' élu local
2026_005	- Délégation donnée au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
2026_006	- Fixation des indemnités de fonction des élus
2026_007	- Majoration des indemnités de fonction des élus
2026_008	- Emplois de collaborateurs de cabinet - inscription budgétaire des crédits

CALUIRE ET CUIRE,
Le 16 mars 2026

